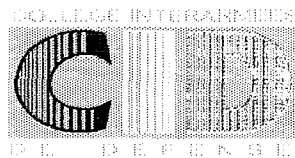


1998-156



## MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE



### ***LA PROLIFERATION REALITES ET PERSPECTIVES***

5ème Promotion 1997 / 1998  
Division C / Groupe C 1  
Décembre 1997

Lieutenant-colonel  
CIBIEL Jean-Yves

## RESUME

La prolifération nucléaire, et plus généralement celle des armes de destruction massives, est aujourd'hui un défi majeur. L'efficacité des outils internationaux de non-prolifération est controversée, cependant il faut reconnaître que la prolifération des ADM est loin de se généraliser comme on aurait pu le craindre. Les auteurs de troubles restent aujourd'hui marginaux.

Des facteurs de plus en plus nombreux incitent à la prolifération. Ils tiennent aux motivations politiques des Etats, reliées à leurs impératifs de sécurité, aux possibilités techniques qui s'étendent, enfin aux nombreux stocks d'armements issus de la Guerre froide.

Cependant la prolifération reste aujourd'hui peu répandue, confinée dans deux zones à risque essentiellement: proche et moyen Orient, Asie du sud-est. D'anciens proliférants, et également des Etats qui pourraient le faire, ont officiellement renoncé.

Cela provient d'une part de l'efficacité croissante des mesures prises contre la dissuasion, et d'autre part de la perception du manque d'intérêt qu'il y a aujourd'hui à posséder des ADM: elles ne sont pas des facteurs de puissance des Etats.

Les perspectives futures restent néanmoins préoccupantes: même si peu d'Etats continuent de vouloir se doter d'ADM, le risque de perturbation de certains équilibres régionaux demeurera longtemps. Enfin, de nouveaux risques voient le jour, moins contrôlables car ils ne sont pas le fait des Etats.

La vigilance internationale d'aujourd'hui doit donc être maintenue demain.

## SOMMAIRE

### Introduction

|                                                                                      |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Qu'est-ce que la prolifération?                                                      | 1  |
| Les domaines: nucléaire, chimique, biologique, balistique.                           | 1  |
| Les concepts: proliférateurs, proliférants, non-prolifération, contre-prolifération. | 2  |
| Les facteurs généraux de prolifération.                                              | 3  |
| Zones sensibles, motivations, facteurs techniques, facteurs politiques,              |    |
| Acteurs non étatiques                                                                |    |
| Les mesures prises contre la prolifération:                                          | 4  |
| Politiques, techniques.                                                              |    |
| La prolifération nucléaire: un défi à la dissuasion.                                 | 6  |
| <br>Analyse de la situation actuelle.                                                | 6  |
| La prolifération est réelle, mais encore peu répandue.                               | 6  |
| L'action internationale pour la non-prolifération s'avère efficace.                  | 7  |
| La possession d'ADM n'est pas un facteur de puissance.                               | 8  |
| Cependant la lutte contre la prolifération manque de cohérence.                      | 9  |
| <br>Perspectives futures.                                                            | 10 |
| Il faut tempérer l'optimisme immédiat: le tableau s'assombrit à long terme.          | 10 |
| Des défis, pour le futur, sont à relever.                                            | 11 |
| <br>Conclusion.                                                                      | 12 |
| <br>Annexe: accords, traités et conventions de lutte contre la prolifération.        | 14 |

## LA PROLIFERATION: REALITES ET PERSPECTIVES

La prolifération nucléaire, et plus généralement celle des armes de destruction massive (ADM), apparaît aujourd'hui comme un des défis majeurs de la sécurité internationale dans le contexte de l'après guerre froide, par suite de la vigueur nouvelle de certaines ambitions régionales et de l'accès plus aisé aux armes ou aux technologies permettant d'en faire.

Les appréciations sont parfois contradictoires sur l'efficacité des dispositifs internationaux destinés à endiguer la prolifération: celle-ci a été moins rapide qu'on le prévoyait il y a 20 ans, mais on a vu apparaître des puissances nucléaires officieuses et d'autres sont émergentes. Par ailleurs, plusieurs pays veulent se doter ou le sont déjà d'ADM chimiques voire biologiques. Des stocks gigantesques de ces matières existent, qui sont à détruire. Tout ceci suffit à interdire toute négligence ou complaisance face à la prolifération.

Cependant, la surveillance internationale, les mesures de rétorsion possibles, l'intérêt de proliférer qui va en s'amenuisant, diminuent le danger de voir un pays disposer simultanément d'armes de destructions massives et de la volonté réelle de s'en servir. Il semble que seules des sectes ou des groupes extrémistes peuvent être tentés par leur usage; cependant leurs moyens resteront limités et leur impact, seulement médiatique et fortement négatif auprès des opinions publiques, ne saurait influencer notablement la politique menée par les Etats.

Ainsi, grâce à la vigilance internationale, les dangers de prolifération semblent aujourd'hui maîtrisés. Il faut cependant se garder de tout optimisme trompeur, afin que ce danger, toujours réel, continue d'être maîtrisé demain.

Après avoir situé la problématique, nous analyserons la situation actuelle en matière de prolifération et son influence sur les relations internationales, les actions faites pour endiguer ce phénomène et leurs limites, et verrons les perspectives futures.

### I - Qu'est-ce que la prolifération?

#### 1: Les domaines

La prolifération des ADM a lieu dans quatre domaines: les domaines nucléaire, chimique, biologique, qui sont ceux des armes, et le domaine balistique, celui des lanceurs. Toute nation ou groupe qui veut se doter d'ADM doit obligatoirement se préoccuper de l'arme, bien sûr, mais également des moyens de lancement.

Le domaine nucléaire est, en principe, et pour la fabrication des armes, à portée des seuls Etats. Une haute, voire très haute technologie pour les armes thermonucléaires, ainsi que des moyens financiers et humains considérables, sont nécessaires. Ils sont normalement hors de portée des organisations non étatiques, qui néanmoins pourraient se procurer par achat ou vol des armes prêtes à l'emploi. Tout danger de ce côté ne peut donc être écarté.

Le domaine chimique recouvre des armements de technologie déjà ancienne, un grand nombre de connaissances ouvertes, et des stocks considérables. Obtenir et utiliser ces armes nécessite une industrie d'un niveau moyen, des composés chimiques précurseurs, et également la maîtrise des risques liés à la fabrication, le

stockage et l'emploi. Ce domaine est aussi bien à la portée des Etats que de toute organisation non étatique dotée d'une volonté suffisante de nuire.

Le domaine biologique, utilisé dès l'Antiquité, reste effrayant et mal connu. Les Etats et autres organisations pouvant être tentés de l'utiliser sont confrontés à des problèmes techniques et moraux, et savent qu'ils devraient faire face à une réprobation universelle en cas d'emploi. Par ailleurs, le risque d'effet en retour sur l'agresseur est élevé, et les délais d'effet sont tels qu'ils rendent cette arme impropre à l'utilisation militaire<sup>1</sup>. C'est donc le domaine privilégié d'organisations extrémistes, dépendantes d'individus hors du commun et qui poursuivent des objectifs très particuliers. Il ne peut cependant pas être exclu que des Etats ou des organisations à buts non extrémistes menacent de l'employer à des fins de chantage, car des exemples de développement de telles armes par des Etats existent.

Le domaine balistique doit obligatoirement être maîtrisé par toute organisation ou Etat qui veut inclure la menace d'emploi des ADM dans sa stratégie. Il est nécessaire pour asseoir la crédibilité de la menace. Il demande une technologie et un savoir étendus pour fabriquer les vecteurs, et même en cas d'achat en vue de modifications une certaine base industrielle reste nécessaire. Cependant on ne doit pas perdre de vue les capacités de lancement non conventionnel d'armes, qui pourraient être délivrées par des organisations extrémistes<sup>2</sup>.

## **2: Les concepts:**

Avant toute étude approfondie il est important de bien fixer les définitions des concepts utilisés. On examinera donc dans ce qui suit d'une part ce qu'on entend par la qualité attribuée aux Etats d'être proliférants ou non, proliférateurs ou non, et d'autre part ce que recouvrent les concepts de non-prolifération et de contre-prolifération, qui ont pour objet la maîtrise du danger.

Un Etat proliférateur est un Etat qui permet l'exportation ou la diffusion, généralement contraire aux règlements nationaux et internationaux, sous son égide ou par ses entreprises, d'équipements, technologie, matières, savoirs-faire, liés à la fabrication d'armes N, B, C, ou de missiles, notamment balistiques.

Un Etat proliférant est un Etat qui conduit un effort, le plus souvent clandestin, de recherche, de développement, de production d'armes de destruction massives.

La non-prolifération a pour objet d'éviter la prolifération. Elle recouvre l'ensemble des moyens et actions visant à empêcher un pays potentiellement ennemi de posséder ou faire croire qu'il possède des ADM.

Les méthodes sont essentiellement d'ordre diplomatique: accords et conventions internationaux, mesures incitatives, désignation et isolement international des Etats proliférants, mesures de rétorsion éventuelles.

La contre-prolifération a pour objet de combattre la prolifération. Elle recouvre l'ensemble des moyens et actions visant à empêcher le pays possesseur d'ADM de les employer ou de menacer de les employer par la dissuasion, la neutralisation, la

---

<sup>1</sup> Ne pas surestimer l'impact des armes biologiques. La plupart, dont l'anthrax et les toxines, tuent par contact direct comme l'armement chimique, et non par épidémies.

<sup>2</sup> Valises explosives, bouteilles de gaz, citernes, pollution des eaux, ballons atmosphériques, etc..

destruction, et également à protéger les forces et populations amies de l'emploi de ces armes.

Les méthodes sont fondées sur des actions techniques concrètes: détection et destruction des infrastructures de production d'ADM<sup>3</sup>; détection des agents chimiques ou biologiques à distance de sécurité; interception des missiles et destruction des cibles mobiles; renseignement; moyens passifs de défense contre les agressions chimiques ou biologiques; production rapide de vaccins; détection et neutralisation des ADM sur le territoire national (antiterrorisme).

### **3 - Les facteurs généraux de prolifération.**

Le danger de prolifération a considérablement augmenté depuis la fin de la guerre froide, car la capacité de contrôle des anciennes superpuissances s'est réduite et la volonté des Etats de développer des armes de destruction massive pour satisfaire leur besoin de sécurité ou d'expansion a augmenté. La fin du système bipolaire et de ses effets stabilisateurs, en laissant la place aux initiatives et à des appétits locaux, a conduit à la résurgence de conflits régionaux ou ethniques voire de vieilles rivalités.

Les zones les plus sensibles se situent autour du bassin méditerranéen, au proche et moyen Orient, en Asie du sud et en extrême Orient. C'est donc également là que les risques de prolifération d'ADM sont les plus grands.

Les motivations des Etats pour proliférer sont en premier lieu reliées à des impératifs de sécurité. Elles proviennent de la perception par des Etats d'un déséquilibre régional, ou bien de la résurgence d'une menace proche, qui les conduit à vouloir un tel armement. Il s'agit de garantir en dernier recours la survie nationale. Ce dernier recours sera jugé d'autant plus utile que la confiance placée dans l'ordre international, ou parfois régional, diminuera. Mais également, la prolifération se nourrit d'elle-même: le voisinage d'un proliférant se méfie et est tenté de proliférer aussi.

Les exemples sont nombreux: Inde contre Chine, Pakistan contre Inde, Israël contre le monde arabe, et vice-versa, Syrie contre Israël et Irak, Iran contre Irak, et vice-versa.

Elles sont ensuite liées à la recherche du statut et du prestige, qui renforce les motivations de sécurité existantes, mais restent secondaires.

Enfin, le cas le plus dangereux, heureusement très rare, est celui de l'Etat fou ou l'Etat criminel: ses caractéristiques seraient un gouvernement instable, ambitieux, totalitaire, très personnalisé, à la légitimité contestée, aux buts de conquêtes dépassant ses possibilités classiques.

Au plan technique les facteurs généraux de prolifération tiennent à l'augmentation du champ des connaissances ouvertes, à la disponibilité de nombreuses technologies duales, à la difficulté pratique des contrôles, et aux Etats, organisation et industriels peu regardants qui fournissent les technologies et matières nécessaires.

---

<sup>3</sup> Une telle action a déjà eu lieu: raid israélien contre le site irakien de Tamuz, en 1982, pour y détruire un réacteur de recherche.

*Parmi les facteurs de prolifération nucléaire* il faut également citer les très nombreuses armes encore à détruire, aux Etats-Unis ou en Russie, dont la comptabilité et le suivi précis peuvent s'avérer defectueux, le départ en masse des chercheurs russes<sup>4</sup>, les trafics nucléaires potentiellement très rémunérateurs, certaines filières électronucléaires civiles qui génèrent des matières fissiles, la volonté de certains Etats d'exporter des technologies ou un savoir-faire proliférants.

*En matière de prolifération chimique ou bactériologique* les facteurs les plus évidents sont le volume des stocks à faire disparaître, les niveaux de connaissance et d'industrialisation relativement peu élevés requis pour fabriquer de telles armes, la possibilité de détourner à ces fins de nombreuses technologies duales.

Les avancées en matière de génie génétique amènent à penser que fabriquer un virus agressif contre une ethnie donnée, et inoffensif contre une autre, peut devenir possible. Mais aujourd'hui la principale conséquence des progrès de la biologie est que la fabrication d'armes est rendue plus facile et moins onéreuse: quelques équipements, un local, les connaissances ouvertes, une bonne formation universitaire, suffisent en principe.

Ceci ouvre la porte à des armes extrêmement destructrices<sup>5</sup>. L'envoi par missile d'une telle arme au lieu prévu n'est cependant pas aisé. C'est pourquoi on doit privilégier le risque terroriste, utilisant des moyens de dispersion anonymes et pour lequel la discrétion de la production et le caractère anonyme de l'agression, mettant des jours à se concrétiser, sont des atouts.

Ces armes sont difficiles à détecter: de très nombreux laboratoires médicaux et pharmaceutiques auraient la capacité, invérifiable, de telles production<sup>6</sup>.

*En matière balistique* on peut noter que de nombreux pays cherchent à acquérir des vecteurs existants (type SCUD) et à les modifier. Des pays en voie de développement sont également capables d'en produire (Inde) et de les exporter. Une forte base industrielle est requise pour les fabriquer, mais leur modification demande des moyens moindres, et de plus élargit le champ de connaissance des Etats qui le font, ce qui peut les rendre autonomes à terme en ce domaine.

Le choix d'être proliférant ou non est avant tout politique: la capacité financière importe peu dès lors que la volonté politique existe et, en dépit des difficultés techniques de l'opération, il ne semble pas que l'on puisse empêcher définitivement une initiative de prolifération résolument menée.

La possession d'ADM peut être le fait d'autres acteurs que les Etats: la grande criminalité, les mafias, pourraient s'en servir comme moyen de pression auprès d'Etats, afin de les contraindre et d'empêcher les actions contraires à leurs intérêts. Des groupes terroristes pourraient tenter d'atteindre des objectifs politiques. Enfin des groupes d'individus aux motivations peu rationnelles peuvent tenter d'en obtenir ou d'en fabriquer. Les attentats au Sarin perpétrés dans le métro de Tokyo ont démontré la réalité de ce danger.

#### **4 - Mesures prises contre la prolifération.**

<sup>4</sup> 40% des chercheurs en physique théorique, entre 1990 et 1993, pour cause de salaires.

<sup>5</sup> Par exemple, bombes à l'anthrax.

<sup>6</sup> En particulier, l'industrie des vaccins.

Sans des efforts faits pour endiguer le phénomène il est certain que les nombreux facteurs qui viennent d'être évoqués auraient déjà eu pour conséquence une prolifération généralisée d'ADM dans les zones à risque. Les réponses trouvées par la communauté internationale sont d'ordre politique et technique.

En matière politique, il convient de citer tout d'abord les traités et conventions internationales, dont une liste détaillée se trouve en annexe. Le TNP, le TICE, le contrôle exercé par l'AIEA, les zones dénucléarisées, les traités de réduction des armements, limitent la prolifération et l'utilisation de l'arme nucléaire. L'interdiction des armes chimiques et biologiques est également matérialisée par des outils internationaux. Le récent traité d'interdiction des armements chimiques est assorti de procédures de vérifications contraignantes. Enfin, des régimes de fournisseurs font obligation aux Etats qui s'y soumettent de faire connaître les transferts de technologies et de matières sensibles et d'obtenir des garanties d'utilisation pacifique de la part de leurs clients.

Si leur efficacité réelle laisse encore à désirer, il doit être remarqué en premier lieu l'aspect normatif de ces dispositions, qui condamnent explicitement les différentes sortes de prolifération et tendent d'une manière ou d'une autre à désigner les proliférants potentiels. Ceci les conduit à un certain isolement international et à la méfiance de leurs voisins, et les soumet à des pressions politiques, voire économiques ou de rétorsion dont ils doivent tenir compte.

En matière technique, l'objectif poursuivi est d'une part de contrer les initiatives proliférantes en rendant difficilement disponibles les savoirs, matériaux, équipements nécessaires et, d'autre part, de s'équiper de moyens de défense passifs ou actifs ainsi que des moyens de détection et de destruction des armements visés.

Les contrôles à l'exportation et les différents régimes de fournisseurs tendent à empêcher la diffusion des technologies, équipements et matériaux sensibles. La promotion des filières électronucléaires non proliférantes vise à diminuer la quantité de plutonium produit dans les centrales.

La Russie reçoit des aides financières<sup>7</sup> pour renforcer ses moyens de contrôle et sa capacité à éliminer les armes.

Le besoin est également de faire disparaître le plutonium d'origine civile (100 tonnes) ou issu du démantèlement des arsenaux stratégiques russes et américains (200 tonnes), qui hypothèque à long terme la paix mondiale. Des solutions<sup>8</sup> américaines et françaises existent.

Par ailleurs les actions techniques déjà citées en matière de contre-prolifération ont pour but de persuader l'adversaire potentiel qu'aucun avantage stratégique ou tactique majeur ne saurait être attendu de la possession d'ADM.

On pourra objecter que les contrôles à l'exportation ne font que retarder les acquisitions: cependant ils alertent et donnent à la diplomatie le temps nécessaire pour agir.

---

<sup>7</sup> Dont assistance financière américaine: projet Nunn Lugar.

<sup>8</sup> Solution américaine: mélanger le plutonium militaire à des déchets civils, vitrifier le tout, puis stocker. Risque de pollution à long terme. Solutions françaises: utilisation du mox (mélange à 7% de Pu239 et 93% d'U238) dans les centrales classiques pour limiter la production, réacteur incinérateur de Pu (projet CAPRA, du CEA).

De même, les vérifications restent imparfaites mais obligent les proliférants à se dissimuler, ou bien concourent à les faire connaître. Le refus des inspections est à cet égard un révélateur.

## **5 - La prolifération nucléaire: un défi à la dissuasion.**

La prolifération nucléaire pose un défi à la dissuasion: en effet, la possession d'armes nucléaires, dont la puissance de destruction est sans commune mesure avec toute autre arme, ne s'entend pour les puissances officiellement dotées que dans un cadre dissuasif qui postule - si la dissuasion a fonctionné - le non emploi. Or leur multiplication en favoriserait l'emploi.

Au-delà d'un certain seuil il y a danger pour la stabilité internationale et régionale: plus l'arme atomique se répand, plus le risque d'utilisation est grand. Ce risque est exponentiel: il croît en proportion du nombre de relations possibles entre pays dotés, c'est-à-dire nettement plus vite que le nombre de pays dotés.

Par ailleurs, la prolifération ruine la politique de dissuasion nucléaire: il est indispensable que l'arme nucléaire reste peu répandue et utilisée par des gouvernements au comportement « rationnel », pour que le statut de « puissance nucléaire » reste fort.

Rien n'indique que de nouveaux possesseurs d'armes atomiques adopteraient une doctrine d'emploi compatible avec la dissuasion. Mais notre concept de dissuasion, à la finalité pacifiante, peut-il s'exporter dans des pays dont les cultures sont totalement différentes des nôtres?

Ainsi, la prolifération entraîne la banalisation du nucléaire et en multiplie le risque d'emploi dans des querelles secondaires et locales, en particulier en Asie et au Moyen Orient. C'est à terme la certitude de conflits avec menaces d'emploi d'armements nucléaires et, par engrenage, le risque d'un conflit nucléaire de grande ampleur.

## **II - Analyse de la situation actuelle**

### **1 - La prolifération est réelle, mais encore peu répandue.**

On a déjà vu que les zones à risque se situent autour du bassin méditerranéen, au proche et moyen Orient, en Asie du Sud et en extrême Orient. Elles peuvent être appréhendées aisément en considérant la liste des signataires - et surtout des non-signataires - des principaux instruments internationaux qui combattent la prolifération.

Les proliférants dans le domaine nucléaire sont relativement peu nombreux: outre les trois Etats dont la capacité nucléaire, officieuse, n'est plus mise en doute (Israël, Inde, Pakistan), quelques Etats sont très désireux, voire proches d'obtenir cette arme: l'Iran<sup>9</sup>, la Corée du Nord<sup>10</sup>, l'Irak, voire la Libye ou l'Algérie.

---

<sup>9</sup> Essor du potentiel nucléaire iranien: site de recherche au Bouchehr, 750 km de Téhéran et livraison de 2 réacteurs à eau pressurisée 300 MW et d'un réacteur produisant du Pu à prévoir pour site d'Ispahan, d'origine chinoise. Volonté de construire des centrales nucléaire civiles dans les 10 ans, or ce pays possède du pétrole. Egalement, coopération dans le domaine nucléaire avec le Pakistan.

En matière chimique et biologique les proliférants potentiels - bien évidemment en ce domaine il existe peu d'informations officielles sauf pour l'Irak qui a subi des inspections dûment menées - sont plus nombreux. On remarquera en particulier les non-signataires de la Convention sur le désarmement chimique sur deux zones à risques: au proche et moyen Orient l'Irak, l'Egypte, la Jordanie, le Liban, la Libye, la Syrie (motif général: pouvoir contrer Israël détenteur de l'arme nucléaire), en Asie du Sud Est la Corée du Nord n'a pas signé, la Chine, l'Indonésie, la Malaisie, la Thaïlande, Taïwan, Singapour, n'ont pas ratifié.

En matière balistique une quinzaine de pays à risques disposent déjà de moyens de projection de portée encore limitée (inférieure à 1000 km) obtenue par modifications de vecteurs existants, au détriment de la charge militaire et de la précision. Leurs effets en sont plus politiques que militaires, bien que le traitement défensif de cette menace soit aujourd'hui encore d'une efficacité insuffisante.

## **2 - L'action internationale pour la non-prolifération s'avère efficace.**

C'est un lieu commun de dire que le danger de prolifération a considérablement augmenté. De nouveaux facteurs de prolifération sont apparus, déjà cités. Cependant la concrétisation se fait à petite allure, tant en ce qui concerne la prolifération nucléaire pour laquelle on a même assisté à des renoncements officiels, que pour les autres formes de prolifération. De nombreux éléments très positifs sont également apparus ces dernières années, qu'on peut citer:

### La prolifération réelle a peu augmenté:

Contrairement aux prévisions pessimistes des années 70, il y a eu peu de puissances nucléaires supplémentaires. Il y a même eu reflux: Afrique du Sud, Argentine, Brésil, Ukraine, ont renoncé. Le TNP rencontre un succès croissant: 180 membres.

Tous les programmes d'ADM actuels datent d'avant la fin de la guerre froide, aucun candidat nouveau n'est apparu depuis.

La portée et la précision des missiles balistiques a augmenté (GPS), mais les Etats qui les détiennent en possédaient déjà avant 1985.

### On observe de nombreux renoncements:

Les régimes de non-prolifération dépendent du refus, du contrôle à l'exportation, des menaces et des pressions exercées par les superpuissances, mais surtout, le renoncement volontaire d'un grand nombre d'Etats, soutenus par leur opinion publique, légitime les régimes de non-prolifération.

Le rapprochement Est-Ouest a provoqué des éléments très positifs: l'Afrique du Sud a abandonné sa capacité nucléaire, le Brésil, l'Argentine, le Chili, Cuba, sont parties à des traités de dénucléarisation.

La grande majorité des Etats n'adopte pas de programmes d'armes de destruction massive. Beaucoup les rejettent. Il y a renonciation volontaire de la plupart des PeD, lesquels ont apporté une contribution massive et constructive au

---

<sup>10</sup> 1995: menace de retrait du TNP pour se soustraire aux inspections, non mise à exécution. Fourniture prévue par les Etats Unis, avec aide financière internationale, d'un réacteur civil à eau pressurisée, contre l'arrêt du programme civil actuel, proliférant.

système de garantie de l'AIEA, à la Convention sur les armes chimiques, à celle sur les armes bactériologiques.

Des actions internationales efficaces ont déjà été menées:

L'Irak a été forcé d'abandonner ses projets et est sévèrement contrôlé par l'AIEA.

La Convention sur les armes chimiques est entrée en vigueur. Celle sur les armes biologiques aura un protocole de transparence et de vérification, avec pouvoir de contrainte.

La réduction des arsenaux a été générale ces dernières années, sauf en Chine. Les armes des Etats Unis et de la Russie disparaissent au rythme de 2000 par an. L'exécution du traité de désarmement START II devrait diminuer le stock des deux tiers d'ici 2003.

### **3 - La possession d'ADM n'est pas un facteur de puissance.**

De même, sur les plans politique et stratégique deux tendances sont à constater: d'une part le bénéfice que la possession d'ADM apporte aux proliférants est plus que discutable, d'autre part la réprobation générale, l'isolement diplomatique et les pressions élevées qu'ils subissent leur sont d'une très grande gêne. Ce qui suit montre que la prolifération n'exerce qu'une influence marginale sur les équilibres politiques mondiaux et régionaux:

Les facteurs de puissance classiques perdurent et restent prépondérants:

La bipolarité Est/Ouest reposait largement sur les facteurs de puissance classiques (géographie, population, capacités technologiques, économiques, organisation, forces armées classiques, capacité de projection de puissance). Les armes nucléaires ont probablement évité un conflit majeur, en se neutralisant.

Le nucléaire n'a guère contribué à renforcer les puissances moyennes (Grande Bretagne, France) dans leur statut ou dans leur influence réelle, lesquels dépendent dans une large mesure de leur passé de puissance mondiale.

La possession d'ADM ne semble pas favoriser les proliférants:

Les Etats qui s'engagent dans des programmes d'ADM investissent également abondamment dans l'armement classique. C'est le cas d'Israël qui possède déjà une supériorité classique impressionnante<sup>11</sup>.

L'Inde, renaît aujourd'hui grâce à ses réformes intérieures, sa stature de puissance régionale, mais pas grâce à l'atome.

Le Pakistan n'a rien gagné par le nucléaire sur la scène internationale; il a plutôt été marginalisé.

Inversement les Etats qui ont renoncé ne paraissent pas défavorisés:

L'Allemagne, le Japon, ont renoncé au nucléaire mais sont de stature internationale. L'Afrique du Sud a renoncé au nucléaire, mais son statut international a été changé par ses réformes internes et sa renonciation à l'apartheid.

---

<sup>11</sup> Cependant son potentiel nucléaire, par la peur qu'il inspire à ses voisins, a probablement influé pour que la situation régionale explosive depuis longtemps n'ait pas encore dégénéré.

De même l'effet des armes de destruction massives sur les équilibres régionaux reste douteux:

Israël, Etat nucléaire, a déjà été attaqué classiquement (1973). La dissuasion a donc échoué.

Les escarmouches entre la Chine et l'URSS (années 60), entre l'Inde et le Pakistan (années 90), démontrent que la prévention du risque créée par une dissuasion mutuelle n'a pas totalement joué.

Enfin, la présence d'ADM en Irak<sup>12</sup> n'a pas empêché l'action internationale.

Le danger réel des proliférants « non étatiques » paraît limité:

Les dangers que pourraient faire courir les proliférants « non étatiques », terroristes, organisations criminelles, sectes ou groupes extrémistes, ne se sont jusqu'à présent concrétisés qu'une fois<sup>13</sup>.

Les attentats terroristes ont également montré qu'il n'est pas nécessaire de disposer d'une arme nucléaire pour frapper durablement l'opinion publique: des armes classiques voire chimiques, plus faciles d'accès, y suffisent aisément.

#### **4 - Cependant la lutte contre la prolifération manque de cohérence:**

Les instruments internationaux de lutte contre la prolifération, nombreux, sont disparates et incomplets. La lutte contre la prolifération nucléaire semble la plus achevée (un traité quasi universel, des procédures de vérification effectives) et la Convention Chimique est un exemple d'école qui tente de répondre à tous les défis du domaine. En revanche, les contrôles exercés par l'AIEA ont montré leurs lacunes en Irak<sup>14</sup>, le dispositif de vérification de la Convention Chimique reste à financer et à passer à l'épreuve des faits, la Convention sur les armes biologiques manque d'un protocole fiable de vérifications, et le contrôle des exportations des matières et technologies sensibles, très loin d'être universel, reste encore en tous domaines soumis à la bonne volonté des contractants sans qu'un pouvoir juridique de contrainte y soit rattaché.

Le TNP, traité universel, souffre également d'un défaut majeur: il est inégal car discriminatoire. Il fait définitivement la différence entre les Etats dotés de l'arme nucléaire et ceux qui ne le seront pas. Les pays non dotés se demandent non sans raisons pourquoi certaines nations bénéficieraient des avantages de la dissuasion alors que les autres resteraient condamnées à s'entretuer dans des conflits classiques. Il est par ailleurs reproché aux contrôles à l'exportation d'empêcher le libre accès des pays non dotés à la technologie nucléaire civile.

---

<sup>12</sup> Non nucléaires cependant.

<sup>13</sup> Attentats chimiques au Sarin (forme impure et instable) dans le métro de Tokyo, par la secte Aum, 20.5.94, et Yokohama, 19.4.94. 5500 intoxiqués et 12 morts, puis 700 intoxiqués, respectivement.

<sup>14</sup> Les inspections après la guerre du Golfe ont mis à jour, dans les domaines suivants:

- Nucléaire: un programme pour une arme en avril 1991, 5 programmes différents d'enrichissement en U235.
- Chimique: 1 complexe industriel, 3 usines, 28000 munitions au Sarin, Tabun, Ypérite.
- Biologique: 3 programmes militaires dans 5 laboratoires (toxines botuliniques, anthrax), 166 bombes et 25 têtes de missiles.
- Missiles à longue portée: 3 programmes majeurs (canon 150 km, modification de missiles SCUD)

Des ratifications capitales à la Convention Chimique manquent: la Chine, les Etats-Unis, la Russie. Pour ces deux derniers le volume<sup>15</sup> et l'incertitude<sup>16</sup> des stocks à détruire et donc les difficultés techniques et financières à venir peuvent l'expliquer, mais également les inspections inquiètent l'industrie chimique américaine, soucieuse de préserver son avance technologique. Par ailleurs les pays à risque déjà cités, qui n'ont pas signé ou ratifié la Convention Chimique échappent de ce fait à toute inspection.

La mise en cohérence des doctrines et de la pratique reste aussi à faire: tous les proliférants ne sont pas soumis aux mêmes traitements<sup>17</sup>.

Le concept de contre-prolifération<sup>18</sup>, qui peut paraître séduisant, est très imprécis: quelle est l'attitude à adopter face à un pays proliférant pour s'opposer à ses intentions? On peut légitimement se prémunir par des systèmes anti-missiles ou une protection passive. Il est moins légitime de détruire préventivement les installations d'un pays tant que l'usage effectif d'ADM n'a pas eu lieu. Les investigations du type de celles menées en Irak, légitimées par des résolutions du CS<sup>19</sup>, ne sont pas conduites chez d'autres proliférants notoires.

Par ailleurs l'éradication de stocks ou d'installations chimiques ou biologiques chez l'adversaire potentiel engendre des risques de pollution élevés.

### **III - Perspectives futures.**

La situation actuelle montre des risques qui vont perdurer, contrebalancés par une surveillance internationale efficace mais non exempte de failles.

Les motifs et intérêts de proliférer sont en diminution pour les Etats, mais les risques restent entiers pour les autres proliférants potentiels, qui ne peuvent cependant peser durablement sur l'ordre international.

Le danger réel de concrétisation de tels risques reste peu élevé, comparé à celui que fait peser la prolifération d'armements classiques. Cependant l'utilisation éventuelle d'une arme de destruction massive, aux forts impacts médiatiques, ne peut être écartée même si le danger est limité<sup>20</sup>.

#### Il faut tempérer l'optimisme immédiat: le tableau s'assombrit à long terme:

Quelques exemples non exhaustifs montrent que les risques techniques de prolifération vont perdurer, voire s'aggraver:

<sup>15</sup> EU: 30000 t. d'agents chimiques unitaires (Tabun, sarin, Moutarde, TGA, TGB, léwisite, VX) et 680 t. de composants binaires (DF, OPA, QL) sur 8 sites continentaux et l'atoll Johnson.

<sup>16</sup> Officiellement 40000 T en Russie, qui a repris les stocks allemands en 1945. Peut-être 200000 ?

<sup>17</sup> Pourquoi tolère-t-on d'Israël (75 à 300 têtes nucléaires) ce qui est interdit à l'Irak et a motivé de la part des EU des mesures de rétorsion contre le Pakistan?

<sup>18</sup> D'origine américaine: « Initiative de contre-prolifération », lancée en 1993, jugée prioritaire.

<sup>19</sup> Qui trouvent leur première origine dans l'agression, classique, contre le Koweït. A noter: aucune résolution du CS ne justifie les contrôles par l'emploi avéré d'armements chimiques pendant la guerre Iran-Irak ou contre la population kurde.

<sup>20</sup> Quelques armes nucléaires rustiques dans des PeD semblent faire plus peur que les milliers d'ogives de l'ex-URSS en attente de destruction.

Des contrebandes de matériaux nucléaires d'origine militaire ou civile sont et resteront possibles depuis de nombreux pays occidentaux.

L'effondrement de l'URSS a conduit à un relâchement du contrôle exercé sur ses très nombreuses armes. Pour l'instant les possibilités de disparition de matières fissiles semblent maîtrisées<sup>21</sup>, mais qu'en sera-t-il de l'avenir?

Est-on, également, assuré que les dispositifs de contrôle gouvernemental sur les très nombreuses armes nucléaires (30000 à 40000 têtes) ont toujours été mis en place sur les armes<sup>22</sup> et qu'ils sont toujours fonctionnels et inviolables malgré les progrès techniques ?

Les milliers de techniciens et de chercheurs du domaine atomique de la CEI, mal payés, auront longtemps la tentation de se vendre à des Etats, voire à des organisations non étatiques, proliférants. Les efforts pour les fixer en CEI, en particulier en matière de financement et de coopérations scientifiques, commencés depuis quelques années, devront être poursuivis longtemps.

La Chine développe son arsenal nucléaire et s'oriente résolument vers le nucléaire civil<sup>23</sup> (elle a peu de pétrole). Elle a également mené une politique de fourniture de savoir-faire dans le domaine nucléaire ou des missiles, qui favorise la prolifération<sup>24</sup>, mais elle n'est pas seule en ce domaine.

#### Des défis, pour le futur, sont à relever:

En premier lieu, les conséquences à long terme de la dissolution de l'empire soviétique sont à gérer: la conservation et la comptabilité d'un arsenal nucléaire, chimique, classique, gigantesque et malaisé à détruire, joint à un contexte d'instabilité politique, économique, sociale, ethnique. Le danger provient également, et surtout, du nucléaire civil<sup>25</sup>.

Ensuite, la prolifération d'ADM et d'armements classiques hautement perfectionnés dans les zones à risque reste à maîtriser: l'armement nucléaire pourrait s'étendre<sup>26</sup>; une douzaine de pays sont soupçonnés de se doter d'armement chimique et biologique<sup>27</sup>; 13 pays disposent de vecteurs balistiques<sup>28</sup>; des armements classiques de l'ancienne URSS, hautement perfectionnés, sont vendus au Tiers-Monde par l'Est ou l'Ouest.

La montée du crime organisé transnational (Mafias, Yakusa, Triades, organisations coréennes, cartels de la drogue, marché noir de matières fissiles) fait

<sup>21</sup> Des trafics de matières fissiles ont été constatés, mais très peu de qualité militaire.

<sup>22</sup> Pour les armes tactiques, susceptibles d'emploi sur le théâtre avec une nécessaire décentralisation des ordres, on peut en douter...

<sup>23</sup> Filières produisant du plutonium. Comment sera-t-il géré, retraité?

<sup>24</sup> Participation aux programmes nucléaires militaires d'Etats du seuil (Brésil, Afrique du Sud, Argentine, Pakistan - auquel elle a fourni une assistance technique considérable). Liens avec l'Iran, l'Irak, l'Algérie. Vente de missiles à l'Arabie Saoudite et à l'Algérie. Participation au programme nucléaire de la Corée du Nord. Coopérations multiples avec le monde arabo-musulman: Algérie, Arabie Saoudite, Iran, Irak. Exports vers la Libye et la Syrie sans garantie d'utilisation pacifique.

<sup>25</sup> Obsolescence des centrales, problèmes de retraitement et de suivi des déchets.

<sup>26</sup> Recherches en cours en Irak, Iran, Libye, Algérie. 20 pays industriels pourraient s'ils le voulaient disposer de l'arme en moins de 2 ans, dont le Japon (proche de la Russie, de la Chine, des deux Corées, disposant de plutonium et d'une usine de retraitement à Tokay), l'Allemagne (que ferait-elle si le processus de construction européenne échouait?).

<sup>27</sup> Syrie, Libye, Egypte, Iran, Afghanistan, Inde, Irak, Chine, Corée du Nord, Birmanie, Cuba.

<sup>28</sup> Israël, Syrie, Libye, Egypte, Arabie Saoudite, Yemen, Irak, Inde, Pakistan, Iran, Afghanistan, les deux Corées.

également planer des dangers. Il peut être tenté de faire fléchir les Etats, pour les empêcher d'agir, par le chantage aux ADM.

Enfin, le fondamentalisme religieux extrémiste menace et nourrit le terrorisme.

### **Conclusion.**

Les divers types de prolifération autres que nucléaires sont d'ores et déjà responsables d'hécatombes sanglantes: l'armement chimique a été assez récemment utilisé sur plusieurs théâtres d'opérations, et également contre des populations. Aucun conflit nucléaire n'a eu lieu. Aucun terrorisme nucléaire n'a été signalé, en revanche un cas de terrorisme urbain à l'arme chimique s'est produit. Le danger peut donc se concrétiser dans chacun des trois domaines de la prolifération. Il faut cependant en prendre une juste mesure: l'armement classique s'est révélé jusqu'à ce jour infiniment plus meurtrier que les armes de destruction massives que certains pays cherchent à obtenir.

Les effets politiques de la prolifération sont plus importants que les effets militaires. Cependant la capacité des troupes à résister aux ADM n'est pas négligeable: elle donne l'assurance que les ADM ne seront jamais un facteur déterminant. Elle donne également aux pays menacés l'assurance que la Communauté internationale aura les moyens d'intervenir.

La composante nucléaire de la prolifération est celle qui a connu l'extension la moins rapide ces dernières années, en raison des compétences et des moyens à réunir, et de l'effort financier qu'il faut consentir. Une certaine régression a même été enregistrée en ce domaine. Cependant un désarmement nucléaire général et complet, reste un objectif aujourd'hui et pour longtemps hors d'atteinte et peu souhaitable<sup>29</sup>. Les armements chimiques connaissent un développement plus large, limité cependant aujourd'hui à une vingtaine de pays mais pouvant demain s'étendre, et un danger potentiel d'utilisation non négligeable, qu'il faut tempérer par l'effet politique très négatif et l'effet militaire minime que le proliférant obtiendrait. Ceci est encore plus vrai de l'armement biologique. Une menace lointaine, non encore concrétisée, réside dans la possibilité de chantage contre des Etats que peut donner à des terroristes la possession d'ADM. On n'imagine pas ce que pourraient être les réponses adoptées en un tel cas par des Etats soucieux de préserver la vie de leurs populations.

L'analyse qui vient d'être faite montre que la prolifération nucléaire n'est pas à exclure, mais qu'elle n'atteindra pas de grandes proportions et qu'elle n'est pas facile à mener dans la clandestinité. De même, les autres formes de prolifération ne concernent aujourd'hui que des théâtres régionaux limités et connus, et ne présument pas d'un changement géopolitique important.

Les bouleversements à l'Est et la guerre du Golfe ont surtout eu comme conséquence une grande sensibilisation, sans doute exagérée, à ce problème. L'accent mis par les Etats-Unis sur la prolifération cache vraisemblablement une

---

<sup>29</sup> Ce serait la fin du concept de dissuasion, et très probablement le retour aux conflits classiques de haute intensité.

volonté d'hégémonie par la puissance de leur armement classique, tout en restant les gardiens du feu nucléaire par leur avance sur les autres puissances.

Sans faire preuve d'un optimisme excessif, et sans ignorer les risques de déstabilisation toujours possibles, il apparaît que les traités et conventions internationales, et la mise en place d'une politique active de surveillance des diverses formes de prolifération, devraient suffire à rendre l'évolution du phénomène compatible avec la stabilité internationale. Les régimes de non-prolifération favorisent la renonciation volontaire des Etats, ralentissent la prolifération et marginalisent les proliférants. La transparence, les vérifications, créent un effet de confiance, facteur de sécurité. Le maintien du statut spécial des cinq puissances nucléaires et de leur capacité de dissuasion, la détermination à contrer sur place les initiatives proliférantes par des inspections assorties de sanctions si nécessaire, les mesures techniques propres à assurer un proliférant qu'il ne recueillerait aucun avantage militaire par l'utilisation d'ADM, constituent des garde-fous à tout débordement en ce domaine. Ainsi, la vigilance et l'action internationales contre les proliférants doivent suffire à faire que ce phénomène, aujourd'hui maîtrisé, continue à l'être demain.

## **Accords, traités et conventions internationales de lutte contre la prolifération.**

### **Domaine nucléaire:**

Le TNP: traité de non-prolifération nucléaire, 1968, 185 Etats signataires

- Fixe les Etats nucléaires: « Etat qui a fabriqué et fait exploser un dispositif nucléaire avant le 1.1.1967 » et par conséquent les Etats proliférants.

- 6 Etats non signataires parmi lesquels 3 Etats « du seuil »: Inde, Israël, Pakistan.

Dispositions fondamentales:

- Les Etats nucléaires s'engagent à ne rien faire qui favorise la dissémination.

- Les Etats non nucléaires s'engagent à ne pas acquérir cet armement.

- Les Etats nucléaires s'engagent à faciliter la coopération nucléaire à des fins pacifiques et à la poursuite d'efforts « de bonne foi », en vue d'un « désarmement général et complet ».

Garanties de sécurité données par les Etats nucléaires:

- Négatives: engagement de non emploi contre un Etat non doté.

- Positives: assurance d'aide en cas de menace nucléaire contre un Etat non doté.

L'AIEA: Agence Internationale de l'Energie Atomique.

- Effectue toutes vérifications et contrôles pour s'assurer que les signataires du TNP en respectent les clauses. Le TNP constitue le fondement juridique des inspections de l'AIEA.

Le TICE: traité d'interdiction complète des essais nucléaires, conclu en 1995 (hors Inde, Pakistan)

La convention Cut-Off: interdiction de produire des matières fissiles à des fins militaires. Non conclu.

Les régimes de fournisseurs: Club de Londres, Comité Zangger: 34 pays. (Chine absente).

- Discipline commune, liste des technologies sensibles, échanges mutuels d'informations pour détecter les acquisitions proliférantes.

Les zones exemptes d'armes nucléaires: actuellement 5 zones.

Antarctique, Amérique Latine, Pacifique Sud, Sud-Est asiatique, Afrique.

Les accords de limitation puis de désarmement nucléaire: START I et START II.

### **Domaine chimique et biologique:**

Protocole de 1925:

- Interdiction d'emploi des armes chimiques et biologiques. Sans protocole de vérification.

Convention de 1972:

- Interdiction de mise au point, production, transfert, stockage, utilisation d'armes biologiques et de toxines. Sans protocole de vérification.

Convention de Paris, 1993, entrée en vigueur en 1995 (65° ratification).

- Interdit la fabrication, le stockage, l'emploi, et prévoit la destruction des armements chimiques.

- Régime de vérification perfectionné, mais à faire fonctionner en pratique.

Contrôle des exportations: le « groupe australien », 1984. 30 pays.

- Forum informel qui diffuse des listes de produits sensibles.

- Echange d'informations basées sur le volontariat des membres.

### **Domaine balistique:**

Aucun traité n'interdit la détention ou la prolifération de missiles.

MTCR: Régime de contrôle d'exportation des technologies des missiles. 1987. 28 membres.

- institué par les pays du G7, pour contrôler les exportations de technologies balistiques: vecteurs de portée supérieure à 300 et 500 km.